



## Nom de famille -- Double trait d'union

Par **Tatchinha7**, le **09/03/2016** à **15:35**

Bonjour,

Mon mari et moi, avons voulu donner nos 2 noms de famille à nos enfants. A ma grande surprise les 2 noms sont séparés par 2 traits d'union ?!

A la naissance de mon 3eme enfant, on m'annonce que le double tiret a été supprimé et que les 2 noms vont être séparé par un espace (ce qui est bien plus logique). Par contre, mes 2 premiers enfants resteront avec le double tiret, à moins que je fasse expressément une demande de modification (ahurissant).

Mes questions sont les suivantes:

Pensez-vous qu'il est mieux pour mes enfants que je leur fasse enlever le double trait d'union ? Pourquoi est-ce à moi de faire cette démarche? Étant donné que le double tiret n'existe plus, pourquoi ne le suppriment-ils pas d'office?

Et si je le fais, m'obligera-t-on de refaire des nouveaux passeports?

A cette dernière question, l'officier de l'état civil ne sait pas me répondre! Le passeport de l'aîné est valable encore 7 ans et 9 ans pour le cadet. Cela m'embêterait vraiment beaucoup de refaire leur pièces d'identité alors qu'elles sont valables.

Quelqu'un peut-il m'aider svp ? Merci d'avance pour votre aide!